

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 20 MARS 2014**

Le 20 mars 2014 à 20H30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14/03/2014

Etaient présents: Monsieur Jean-Claude ORIOL, maire, Messieurs Robert BOSSY, Gérard CORDIER, Alain OSTERNAUD, adjoints, Madame Martine OLLIVIER, adjointe, Mesdames Cécile CELETTE, Karine FURMINIEUX, Patricia PONSONNET, Elodie SEGEALET et Messieurs, Thierry ANDRE Alain DAUTHEVILLE, Guy THOUÉZ, Conseillers Municipaux.

Pouvoir de :

Excusée :

Absent :

Madame Elodie Segealet a été élue secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 13 février 2014 et signature du registre des délibérations.

- **Achat parcelle stabilisation voirie pont de l'Eterpas** : les élus sont favorable à l'achat d'une partie de la parcelle B1548 située à Eterpas pour la stabilisation de la voirie pont de l'Eterpas mais décident de surseoir à statuer dans l'attente de précision concernant les travaux envisageables.
- **création d'un emploi d'adjoint administratif principal 2ème classe** : considérant la nécessité de service et Mme Milène Mourzelas adjoint administratif 1ère classe ayant atteint le 7ème échelon de son grade et compte 6 ans de services effectifs dans ce grade, délibération est prise à l'unanimité afin de créer à compter du 01/04/2014 un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe, échelle 7 de rémunération, de 20 heures hebdomadaires.
- **Vote du taux des 3 taxes directes locales pour l'exercice 2013** : délibération est prise à l'unanimité pour ne pas augmenter les taxes pour l'année 2014. Il est donc décidé de retenir les taux suivants pour l'année 2014 :
 - Taxe d'habitation : 8.80 %
 - Foncier bâti : 15.11 %
 - Foncier non bâti : 82.67 %

- **Vote du budget primitif 2014 :**

BUDGET COMMUNAL :

FONCTIONNEMENT : Dépenses et Recettes : 640 088.29 €

INVESTISSEMENT : Dépenses et Recettes : 827 439.78 €

LOCAUX COMMERCIAUX :

FONCTIONNEMENT : Dépenses et Recettes : 47 243.74 €

INVESTISSEMENT : Dépenses et Recettes : 11 880.91 €

Permis de construire modificatif :

- **RISBOURQUE Dominique/MOK Chenda** – 22 rue de l’Eglantine – modification coloris façades

Permis de construire :

- **SCI MARGNAT** – Morel – extension bâtiment circuit extérieur+aire de jeux+local
- **GAGNERE Pierre** – 74 rue de l’Aubépine Eterpas – construction local artisanal

Déclaration Préalable :

- **ABRIAL Boris** – 18 rue de la Chaux – extension maison
- **SCI Domaine de Fontjean** – 9 impasse du Verger – garage

Questions diverses :

- **Rythmes scolaires** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite aux réunions organisées avec l’association Familles Rurales, une modification des horaires concernant les rythmes scolaires sera demandée.
- **Travaux rond point Ouest** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre des travaux de raccordement de la future rocade est de Davézieux au rond point existant sur la RD82, la circulation de véhicules de toutes natures sera interdite du lundi 25 mars au mercredi 9 avril 2014 inclus et sera réouverte à la circulation les week-ends, du vendredi 17h00 au lundi 7h30. Le passage des transports scolaires et lignes régulières sera autorisé entre 17h00 et 7h30 et 12h00 et 13h00 les mercredis.
- **Chemin sous la déviation** : Monsieur le Maire informe que suite à la rencontre avec les services de la DDT des études sont en cours afin de trouver une solution pour les problèmes d’écoulement des eaux pluviales.
- **Location salle des Mûriers** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de la MSA pour la location de la salle des Mûriers le jeudi 9 octobre 2014 de 10h00 à 14h00. Un accord est donné à l’unanimité.
- **Safari de Peaugres** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les habitants domiciliés sur la commune de Saint-Cyr où le Safari de Peaugres paye la taxe foncière, peuvent bénéficier d’une carte pass saisonnière à tarif réduit sur présentation d’un justificatif de domicile et d’une pièce d’identité.
- **Plan Vigipirate** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la préfecture a mis en place une nouvelle version du plan Vigipirate, modifiant le code d’alerte existant.
- **Sytrad** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la note d’actualité ainsi qu’une information sur les centres de valorisation organique et le centre de tri des collectes sélectives.